



Inauguration du barrage de Villeneuve-sur-Yonne



Après deux années de travaux de modernisation, le barrage de Villeneuve-sur-Yonne vient d'être officiellement inauguré jeudi 17 octobre par Hamel-Francis MEKACHERA, Sous-préfet de Sens, François PATRIAT, Sénateur, Président du Conseil régional de Bourgogne, Patrick GENDRAUD, Premier Vice-Président du Conseil Général de l'Yonne, Cyril BOULLEAUX, Maire de Villeneuve sur Yonne, Conseiller général de l'Yonne, Marc PAPINUTTI, Directeur général de Voies navigables de France, Alain MONTEIL, Directeur territorial Bassin de la Seine de VNF et Marc COLLET, Directeur général délégué de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

La modernisation d'un ouvrage datant de 1860

Engagés en mai 2012 par Voies navigables de France, les travaux de modernisation du barrage de Villeneuve-sur-Yonne s'achèvent fin octobre 2013. Ils ont eu pour objectif d'automatiser entièrement l'ouvrage afin de fiabiliser la gestion de la ligne d'eau, nécessaire à la navigation et aux autres usages.

Ainsi trois nouveaux clapets ont remplacé les anciens organes manuels (hausses «Chanoine») dont la conception, l'entretien et l'exploitation ne répondaient plus aux enjeux modernes de sécurité et de fiabilité. Il fallait 12 agents pour manoeuvrer le barrage en période de crues. Désormais, le barrage est automatisé et commandé à distance par un nouveau local de commande.

La modernisation de cet ouvrage a également permis d'aménager une nouvelle passerelle d'exploitation qui enjambe l'ensemble de l'ouvrage, de reconstruire des estacades facilitant l'entrée des bateaux dans l'écluse, de conforter des berges à proximité de l'ouvrage (en cours) et de construire une passe à poissons. Le barrage de Villeneuve-sur-Yonne construit en 1860, partiellement modernisé en 1992, est aujourd'hui un ouvrage moderne et respectueux de l'environnement.

Un ouvrage cofinancé par le Contrat de projets Etat- Région Bourgogne 2007-2013

La reconstruction du barrage de Villeneuve-sur-Yonne s'inscrit dans la démarche de modernisation engagée par VNF sur cette rivière qui compte 24 barrages et 26 écluses à l'aval d'Auxerre pour un trafic fluvial de 1.3 million de tonnes en 2012. Le trafic sur l'Yonne est principalement constitué de matériaux de construction et de produits agricoles et céréaliers, à destination de la région parisienne, des ports de Haute-Normandie et de l'Europe du Nord. Ce trafic se diversifie néanmoins depuis l'ouverture de la plate-forme de Gron avec notamment le transport de conteneurs.

D'un montant global de 8 millions d'euros, cette opération de modernisation inscrite dans le contrat de projets 2007-2013 Etat -Région est financée à 60% par l'Etat/VNF et à 40% par la Région Bourgogne et le Département de l'Yonne. En 2010/2011, trois écluses (Vinneuf, Villeperrot et Saint-Bond) ont été rénovées et l'accès au port de Gron amélioré dans le cadre du CPER 2007- 2013.



A terme, VNF prévoit de reconstruire, en partie ou totalement, 19 barrages à manoeuvre manuelle pour les remplacer par des barrages entièrement automatisés, facilitant la gestion de la ligne d'eau et plus adaptés aux conditions modernes d'exploitation et de maintenance, et au respect de l'environnement

Un ouvrage écologique équipé d'une passe à poissons

Comme tout nouveau barrage reconstruit par VNF, celui de Villeneuve-sur-Yonne est désormais **équipé d'une passe à poissons permettant aux poissons de franchir l'obstacle du barrage**. Cet ouvrage contribue à rétablir la libre circulation des espèces, notamment migratrices, et ainsi à améliorer la qualité écologique des cours d'eau. La passe à poissons est à ce titre cofinancé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 60%.

Les entreprises de travaux

Les travaux du barrage de Villeneuve-sur-Yonne sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage VNF et sous maîtrise d'oeuvre ISL-HYL, par le groupement Eiffage Travaux Maritimes et Fluviaux/ Eiffage TP / Eiffage Energie/ Asten.

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Établissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

Contacts presse

Voies navigables de France
VNF - Direction Territoriale Bassin de la Seine
Service communication
Corinne Spiner / Lucie Fargeas
T. 01 83 94 44 27/ 01 83 94 44 26
M. 06 23 02 09 35
corinne.spiner@vnf.fr

Photos sur demande